

questions soulignées dans l'étude américaine<sup>19</sup>. Des résumés de l'analyse américaine et du plan conjoint relatif à la frontière sont présentés aux Annexes 9 et 10 respectivement.

## **B. QUESTIONS PLANÉTAIRES ET ATMOSPHÉRIQUES**

### **(i) Appauvrissement de la couche d'ozone**

L'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique est causé par un processus chimique complexe, dû aux émissions de composés chlorés et bromés persistant dans l'atmosphère. Les substances les plus destructives de l'ozone, soit les chlorofluorocarbures (CFC), les halons et le tétrachlorométhane, demeurent inchangées dans l'atmosphère pendant de nombreuses années. On croit que les émissions de CFC sont responsables de plus de 80 p. 100 de l'appauvrissement de la couche d'ozone. Au cours des cinquante dernières années, des CFC ont été utilisés à diverses fins, dont la réfrigération et la climatisation, le nettoyage et la production de mousse, et comme agents propulseurs des aérosols.

L'appauvrissement de la couche d'ozone partout dans le monde est marqué par deux phénomènes bien distincts. Ils consistent en (1). une perte très importante d'ozone au-dessus de l'Antarctique qui atteint, selon certaines estimations, 60 p. 100 lors du retour du soleil dans cette région au printemps, et un appauvrissement semblable, mais beaucoup moins important, dans l'Arctique; et (2). une faible baisse générale de l'ozone global, de moins de 0,3 p. 100 par année, au cours des dix dernières années. Les données recueillies par le Système mondial de l'observation de la couche d'ozone supposent une baisse de l'ozone total au Canada de 0,8 à 2,5 p. 100 par décennie, de 1965 à 1986, avec des pertes importantes en hiver à de moyennes et hautes latitudes.

Le Canada accélère ses efforts de recherche et de surveillance pour déterminer plus clairement la nature de l'appauvrissement de la couche d'ozone dans l'Arctique et son influence sur les concentrations d'ozone sur le reste du Canada. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre d'un réseau mondial, coordonné par l'Organisation météorologique mondiale, organisme de l'ONU.

Vingt-cinq pays produisent des CFC, mais cinq d'entre eux seulement, dont les États-Unis et le Royaume-Uni sont les plus importants, représentent 75 p. 100 de la production mondiale. Le Canada représente moins de 3 p. 100 et le Mexique, moins de 1 p. 100. L'Amérique du Nord, principalement les États-Unis, et l'Europe de l'Ouest sont les plus gros consommateurs de CFC, représentant près de 70 p. 100 de l'utilisation mondiale.

L'ALENA ne devrait avoir aucun impact considérable sur la production, la consommation ou l'émission de CFC ou autres substances appauvrissant la couche d'ozone. Les trois pays de l'ALENA sont signataires du Protocole de Montréal de 1987 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone (Protocole de Montréal). En vertu de cette entente multilatérale, la quantité de «substances visées» qu'un signataire peut consommer est restreinte, la consommation étant la production plus les importations, moins les exportations. L'article 104 de l'ALENA contiendrait une exception explicite aux

---

19. U.S. Environmental Protection Agency and the Secretaría de Desarrollo y Ecología, Integrated Environmental Plan.